

La Gazette

- 6 novembre 2002 -



Pas touche à La Poste !!!

Depuis plusieurs semaines, les Villadéens (et les autres) ont pu remarquer quelques changements d'horaires à La Poste ; explication de cette dernière ... aucune !!! 10h-12h un point c'est tout ! Pas d'autre choix possible. Ce qu'il ne faut surtout pas oublier, tous, c'est que La Poste est un service PUBLIC !!

D'après quelques sources, le but est de fermer définitivement le bureau comme cela se passe déjà dans différents villages. Nous nous sommes renseignés pour savoir ce qu'il faut faire, nous, en tant que citoyens, pour éviter cette fermeture.

- une pétition à faire parvenir à la mairie
- un courrier au directeur de la poste (de Vaison,

Orange ou Avignon ?)
Situation à ne pas souhaiter : La Poste ferme, la personne qui a un compte postal se verra obligée d'aller sur Vaison, par la même occasion y fera ses courses, y prendra journaux et cigarettes et ira s'y désaltérer en terrasse.
Affaire à suivre ...

Hicham Belmadjoub
Jean Saint-Léger

Manoun du sourso mando un avis de recerco

Un jour, la font s'es agoutado, a fougu ana destapa (3) lou tuiéu à la debuto dou pous.

Lou pous èro dins la renguèro de vigno e nasejavo (1) à cinquante centimètre ; soulamen, au bout de quauquis an, èro plus qu'à flour de terro, Paulus en passant emé soun tractour rasclavo lou dessus dou curbecèu.(2)

Alor, courajusamen , Paulus, emé un liché plat e uno palo, coumenço à cerca lou pous : èro

aqui, dins la renguèro, pas ben founs.

Au bout de tres o quatre jour, toujours pas de pous !... dispareigu, envoula, voulatisa !

Emplegon li grand mouien : Baïetto arrivo au secous emé soun trato-palo : Bon, lou pous es aqui dessouto, pas ben founs, l'anen atrouva. Li recerco reprenon souto lou gouvèr de Paulus : cinquante centimètre, pièi un mètre...pièi lou traou s'arango en surface.

Se passo tres ou quatre jour...toujours ren....

Baïetto que ris d'arrié si moustacho, finis pèr dire : Paulus vèses, toun pous, te l'an rauba !...

Alor venon li mouien scientifi ! Fan veni li devinaire d'aigo pompon e Pastèco.

Lou pendule viro, viro de mai en mai vite e de mai en mai fort.

Lou trato-palo recoumenço a estrepo qu'estreparas ! la terro es bourroulado e rebourroulado . E ?... toujours ren !

Enfin, un brut sourd, un roucas, uno grosso pèiro ? Emé un pau de delicatesso aparèi lou curbecèu dou pous...à mai d'un mètre e mièjo !

Contentamen, mai un traou espetadous dins la vigne...un traou de memori sus la founsour dou pous qu'a dona ben de soudt !

Sacre pous o sacre Paulus ?

- (1) pointait du nez
- (2) couverde
- (3) déboucher
- (4) gratter, piétiner

événements

Lundi 11 novembre

Une célébration exceptionnelle à Villedieu : après la cérémonie traditionnelle au monument aux morts, une plaque sera déposée sur la tombe de Gustave Daladier, "as" de la guerre (voir en dernière page), au cimetière de Villedieu. Rendez-vous à 11 h 30 sur la place

Samedi 16 novembre

Une soirée-débat est organisée dans le cadre de la Semaine Internationale de la Solidarité sur le thème : « Quelle mondialisation voulons-nous ? »

Pierre Arnaud présentera une vidéo de son voyage humanitaire au Mexique effectué en août 2001 dans le cadre du CCFD.

A partir de 18 heures à l'Espace Culturel de Vaison-la-Romaine

Une soupe bien de saison !

C'est un peu surprise que Françoise Favier s'est vu attribuer ce premier prix et qu'elle a reçu les félicitations de la Présidente de la soirée. Elle confie alors le secret de sa soupe « J'ai coupé la courge en petits dès, les poireaux en fines lanières et les ai fait cuire à l'étouffé et non blanchir, ensuite j'ai rajouté du bouillon de volaille, de la crème fraîche, du sel et du poivre ! voilà c'est tout » Elle avoue tout de même y avoir passé beaucoup de temps et son époux de rajouter : « que la qualité des légumes bio du jardin n'est étrangère à cette réussite, ils n'ont pas le même goût tout de même ! »

De bons produits ne peuvent donner que de bons résultats s'il est encore besoin de le rappeler !

Tout cela conjugué au talent de la cuisinière conduit certainement à la victoire !

Armelle Dénéreaz

Quel Week-end !

Rarement week-end d'automne n'aura été aussi festif à Villedieu que celui que nous venons de vivre !

Dégustation de soupes et de pâtes, contes pour grands et petits, vin nouveau à volonté, file d'attente, frites toutes croustillantes et andouillettes fumantes, quatuor de saxos à l'église et ouf... soupe à l'oignon sous le chapiteau !!!

Ca y est le week-end est fini et ce lundi matin presque plus rien. Le chapiteau a rejoint son abri. L'a-t-il rejoint pour toujours comme la rumeur le dit ou le retrouverons-nous l'an prochain sur le boulo-drome ?

Bravo aux organisateurs, aux cuisinières, aux joueurs de boules, à la directrice de l'école, à la Confrérie et aux vigneron et à tous les bénévoles qui ont vraiment permis que la fête, ou disons les fêtes, soient aussi réussies.

Seize soupes à Villedieu dont 4 cuisinées par les enfants de l'école qui n'ont pas ménagé leur peine et ainsi participé activement à ce festival. Seize soupes, c'est une nouvelle fois un beau score pour Villedieu ce qui prouve que les gens apprécient cette soirée conviviale autour de plaisirs simples mais agréables.!

C'est un festival de senteurs, de couleurs, de parfums qui a accueilli le jury dans la cantine du village où chacun a pu goûter, choisir et enfin délibérer sous la présidence ferme et avisée de Nathalie Amérgo pour désigner la soupe de la soirée. Rappelons le succès de Françoise Favier et son velouté d'automne qui en grande finale à Vaison ira se frotter aux autres soupes gagnantes et essayer de décrocher le premier prix et pourquoi pas le week-end gourmand ?

Le thème « des épices » avait été donné cette année comme fil

conducteur au Festival des Soupes mais certainement que toute bonne cuisinière se doit de manier les épices et de les introduire tout naturellement dans ses recettes.

16 soupes et beaucoup de « goûteurs » sous le chapiteau, c'est la gentille pagaille habituelle où chacun essaie d'approcher les cocottes disposées au centre du chapiteau et ainsi de goûter la soupe égyptienne, la minestrone, la soupe de pois cassés et autres potages d'ici ou d'ailleurs.



grande Louchière

P e a u
d'Ane, ce
conte de
n o t r e
e n f a n c e
que tout le
m o n d e
c o n n a î t
mais qui,
r a c o n t é
avec le talent
de Cl a u d i e
O b i n, n'a
pu que
n o u s
e n c h a n t e r

une nouvelle fois.

Un peu de souci en début de soirée, le public étant resté scotché sous le chapiteau devant l'impressionnante assiette de pâtes cuisinées par Majo et Yvan nos cuisiniers préférés !

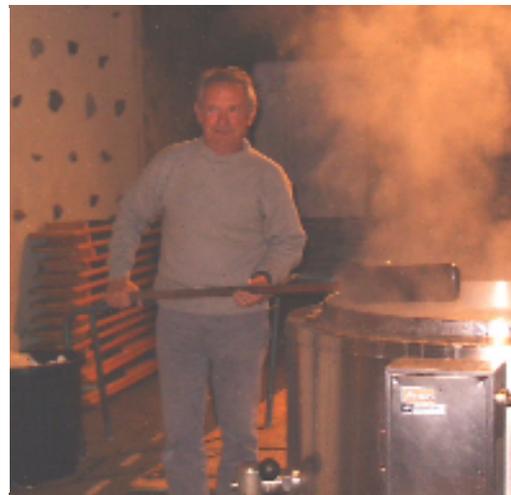
Sous les appels insistants d'Annette Gros, petits et grands ont enfin rejoint la salle Pierre Bertrand et n'ont eu qu'à se féliciter d'être venus.

C'est par la dégustation du vin nouveau qu'a débuté la journée de dimanche, après bien entendu, messe et bénédiction avec la Confrérie Saint Vincent. Le soleil étant au

rendez-vous, nombreux ont été ceux qui sont allés manger leurs grillades dans la cour de l'école. Après une bonne heure d'attente sans beaucoup de stress et le verre à la main (beaucoup de Villadéens ont ce jour-là augmenté la production des HDL dans leur sang afin de nettoyer leur paroi vasculaire).

C'est le moment de parler de l'objet même de cette fête des vendanges en laissant la parole aux dirigeants de la Vigneronne : « bien que récoltés après les pluies de début septembre, les grenaches ayant donné ce premier ont, grâce à la technologie

Nouveau Panoramix ?



présidente du jury



la gagnante

dont s'est doté la cave, et grâce aussi au savoir-faire du vinificateur, permis d'élaborer un vin à la robe assez soutenue d'un beau rouge vif. On retrouve les goûts de fruits rouges qui sont la caractéristique du primeur. Le bel équilibre de ce vin fait qu'il est gouleyant avec ce côté primeur qui est recherché. Il a aussi une très bonne structure qui permet de dire qu'il pourra être là bien après la période des primeurs qui s'étend jusqu'au printemps 2003. »

« Le blanc est lui particulièrement fruité avec un goût de banane et d'agrumes. Les raisins récoltés avant les fortes pluies ont exprimé toute la qualité du chardonnay. »

Nul n'a besoin de préciser que ces qualités ont été vérifiées, appréciées et revérifiées tout au long de la journée !

A l'initiative d'Henri Favier et des Carnets du Ventoux, un concert à l'église a permis aux mélomanes avertis (peu nombreux ce jour-là !) d'écouter un quatuor de saxophones. Où l'on

Soirée « Contes » au village

Ce samedi la fête était complète et partout présente au village. Juste après la soirée du festival des soupes sous le chapiteau, la société de lecture de Villedieu proposait une soirée contes à la salle Pierre Bertrand.

C'est grâce à l'Association pour la lecture publique en Vaucluse que cette soirée a eu lieu. Annette Gros, présidente de la société de lecture à Villedieu a invité les Villadéens à venir écouter Claudie Obin, une conteuse professionnelle qui, une heure durant, a séduit le public.

La magie des histoires, la poésie, le talent de Madame Obin ont vraiment captivé les petits et les grands, venus se laisser charmer par ces histoires d'autan.

Tout le monde connaît Peau d'Ane mais qui s'en souvient vraiment ? C'est un des buts de cette initiative : faire revivre la mémoire collective et populaire

découvre que le saxo est un instrument si riche qu'il se décline en quatre versions, soprano, alto, ténor et basse et permet d'interpréter des œuvres de grands compositeurs de Bach à Rossini, de Haydn à nos jours, un grand éventail de répertoires. C'est aussi très impressionnant de voir la virtuosité des musiciens et la puissance de leur souffle. Ces quatre jeunes musiciens issus du conservatoire de Montpellier étaient réunis pour la première fois et ont fait passer un très bon moment musical et de grande qualité.

Heureusement que le Comité des Fêtes n'avait pas dérogé à la tradition car la fraîcheur de la soirée a fait d'autant plus apprécier le fumet de la soupe à l'oignon mitonnée par les Raffin, toujours fidèles à leurs fourneaux !

Ceux qui n'étaient pas à Villedieu les 19 et 20 octobre ont raté ces plaisirs de bouche et d'oreille et ne pourront que le regretter !

Armelle Dénéreaz

et ainsi transmettre aux générations futures ce patrimoine commun de contes et d'histoires qui ont bercé notre enfance. « Le conte permet de laisser aller l'imagination de chacun, il y a toujours des passages effrayants dans une histoire mais ça finit toujours bien ! C'est très important de les raconter aux enfants, les

d e s s i n s
a n i m é s
n'ont pas
ce pouvoir
car l'image
nuit à
l'imagination,
« ne la développe pas
autant »
c o n f i e
C l a u d i e
O b i n
lors de la petite
rencontre
qui suivait
autour du
verre de
l'amitié.

Quand on
sait que le

Concert à l'Eglise

Le Comité des Fêtes avait invité les Carnets du Ventoux à donner, dimanche après-midi, jour de la fête des vendanges, un concert dans l'église de Villedieu. Monsieur Jacques Galas nous a présenté le quatuor "Liber saxo" - Olivier Vaissette, soprano, Raphaël Illes, alto, Efreem Roca, ténor et Vincent Galas, baryton, qui ont interprété des œuvres de Bach, Rossini, Albiniz, Dervaux, Iturralde, Haydn pour notre plus grand bonheur.

Depuis trois ans, les Carnets du Ventoux organisent dans les

villages des concerts qui permettent de nous faire découvrir de jeunes musiciens de talent. Ils apprécient particulièrement l'église de Villedieu, un lieu de choix pour jouer et écouter de la musique, grâce à la qualité sonore que rendent les voûtes et à l'intimité et la beauté de cette église.

L'assemblée était peu nombreuse, mais il est fort probable que la qualité de ces concerts les fera largement connaître. Ils reviendront bientôt, nous irons les écouter.

Claude Bériot



Vaucluse est le dernier département de France en nombre de bibliothèques municipales, un grand effort est à faire en matière de lecture. L'Association pour la lecture publique en Vaucluse s'y emploie et met des moyens à la disposition des bibliothécaires pour leur permettre d'assister au Salon du Livre à Paris. C'est une bonne occasion pour que les

réseaux qui travaillent autour du livre se rencontrent.

Une manifestation comme celle de samedi à Villedieu est aussi là pour donner le goût de la lecture et de la découverte de l'écrit aux enfants et pour quoi pas aussi à leurs parents !

Rosy Giraudel



Entre petites communes

Villedieu fait partie des communes qui ont fait un effort important dans l'aide apportée aux villages sinistrés du Vaucluse et du Gard.

L'ampleur de la tâche dépassait largement les moyens d'une initiative individuelle et plusieurs de nos conseillers municipaux se sont engagés dans une action à l'échelon municipal en se rendant dans les villes qui nous sont proches pour connaître leurs besoins les plus urgents. Tout d'abord Orange, Piolenc puis Bollène où le plus gros du travail avait été fait et où les gens rencontrés en étaient à attendre le passage des experts de compagnies d'assurance avant d'aller plus avant dans une remise en état des lieux.

Ils se sont alors rendus à Théziers, Aramon, Goudargues : partout la désolation. Toute une région terriblement touchée où l'on peut encore voir les traces des dégâts causés aux maisons, aux équipements collectifs, aux routes. Dans beaucoup d'endroits, les vignobles ont été détruits et il n'y a pas eu de récolte cette année. Ce qui est à craindre c'est que la remise en état des terres ne puisse être faite assez tôt pour permettre le traitement des vignes nécessaire à la prochaine production.

Plusieurs actions de solidarité ont été menées. Finalement ce sont 3 villages que Villedieu a choisi d'aider en priorité, villages qui n'ont pas toujours fait la « une » mais qui ont été très touchés et qui ont besoin d'une aide importante.

Ce sont tout d'abord une dizaine de

villadéens du club des Aînés et du conseil municipal qui sont allés à Théziers un samedi matin pour donner un coup de main et nettoyer.

A Codolet, le village se trouvait dans un véritable état de dévastation. Les vignes avaient disparues sous 3 mètres d'eau, plus d'électricité, plus

court terme pour faire face à l'urgence. Le choix d'une aide financière à la commune s'est imposé après la rencontre avec cet élu.

Afin de les aider financièrement une urne a été déposée à la mairie de Villedieu où les dons en espèces ou en chèques peuvent être remis sous enveloppe. Les chèques doivent être libellés à un numéro

de compte en banque : CRCA 08 59 297 7 001. L'urne sera portée au maire de Codolet d'ici la mi-novembre. Cette procédure a pour but l'efficacité et la rapidité. Par ailleurs, seul le maire de Codolet connaîtra le détail du contenu de l'urne. Ainsi, chacun peut apporter sa contribution, fut-elle modeste, sans se préoccuper de son voisin.

A Goudargues, les besoins étaient différents. Pour que le village puisse redonner à l'école les moyens de recevoir ses élèves, la municipalité de Villedieu a décidé de donner à la commune de Goudargues du mobilier scolaire d'occa-

sion, stocké ici ou là lorsque le matériel a été renouvelé (chaises, tables, ...). Récupérer, nettoyer a été le travail de quelques uns qui ont chargé dans trois fourgons ces meubles de classe dont nous disposons et les ont apportés à Goudargues.

Le Conseil Municipal a également voté un don de 600 euros, la moitié pour la commune de Codolet et



de téléphone, les habitants coupés du monde avec leur détresse. Une école dévastée dont les enfants avaient été recueillis dans un autre village, des maisons et des commerces anéantis. Le maire du village a dû, dans un premier temps, utiliser les fonds de sa commune pour venir en aide aux familles qui n'avaient plus rien et leur fournir des mobil homes pour se loger. Il a d'ailleurs fait un emprunt à

l'autre moitié pour la commune de Goudargues.

Partout où elles sont allées, les personnes qui ont visité ces villages ont

été très émuees de voir combien les gens qu'elles rencontraient avaient besoin de parler de leur malheur, de sentir qu'elles n'étaient pas seules et que beaucoup se mobilisaient pour

leur venir en aide. Elles auront encore besoin de cette attention. Il faut que nous la poursuivions.

Claude Bériot

Entre vigneron

A l'initiative de la Fédération départementale des caves coopératives du Vaucluse, 37 caves de ce département ont participé à l'élan de solidarité qui s'est exprimé pour venir en aide à de nombreux vigneron de la région du Gard qui ont vu avec les inondations leurs terres saccagées et la récolte de cette année perdue.

Des actions concentrées ont permis à la cave de Villedieu-Buisson, qui regroupe 160 coopérateurs, d'établir un programme d'intervention. Une

équipe de 21 villadéens de la Vigneronne se sont rendus bénévolement dans le Gard, à Saint Gély de Cornillon, afin de nettoyer et remettre en état une vingtaine de propriétés. La création de groupes de deux à six personnes a ainsi permis d'apporter une assistance efficace et une aide morale à ces vigneron dont l'émotion prouvait combien ils en avaient besoin. Tous les participants en ont été très touchés.

Pour venir en aide à ces caves sinis-

trées, le Syndicat Général des Vigneron des Côtes du Rhône a sollicité une aide financière auprès des coopérateurs, au bénéfice de la cave de Codolet sinistrée à 100%. De plus la Vigneronne s'est impliquée dans un suivi de gestion prêtant ainsi une attention toute particulière à cette cave.

entretien avec Jean Dieu,
Président de "La Vigneronne"
par Alain Bériot

LE CABANON

Un Petit Cabanon...

Noël et Georgette Brun (les Villadéens s'en souviendront) avaient un petit cabanon situé au milieu des vignes quelque part «quartier la Montagne».

L'endroit fait partie de ces lieux privilégiés dans lequel règne le calme et la sérénité et où l'on prend le temps de prendre son temps ! Idéal pour les vacances.

Sandrine, petite-fille de Noël et Georgette résidant à Strasbourg, venait passer ses vacances au Cabanon. Elle eut l'envie de faire partager cet endroit paisible aux touristes venant découvrir la Provence. D'où l'idée de créer des chambres d'hôtes.

C'est en 1993 que Sandrine et son mari viennent s'installer dans le village et commencent à aménager le cabanon. Au printemps 1995 elle peut commencer son activité en proposant une chambre et deux appartements. Après s'être fait connaître auprès des Offices de Tourisme et avoir ouvert son site

internet (par l'intermédiaire de nos internautes professionnels Webclafs) les démarches se sont avérées judicieuses puisque Sandrine commence à voir arriver des clients de toutes nationalités.

Elle nous confie adorer cuisiner et prendre plaisir à proposer des repas aux hôtes. Soirées conviviales qui favorisent les échanges entre l'hôtesse et ses hôtes et qui peuvent se terminer

très tard dans la nuit. Que de bons souvenirs !

S'étant présentés auprès des chambres d'hôtes des alentours, Sandrine a constaté qu'une certaine solidarité existait et profite de notre interview pour les en remercier. Elle tient aussi à saluer ses voisins les plus proches (Murielle et Yvon Bertrand, Annie Charasse et Denis Tardieu) qui, l'été, ont bien voulu servir de guide auprès des touristes égarés. Sandrine leur promet qu'elle

va flécher la direction du cabanon

A ce jour Sandrine propose un boulodrome, une aire de jeux pour les enfants et une piscine et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Pour tous renseignements contacter Sandrine et Emmanuel Moinier :
Tél. : 04 90 28 94 64 ou
default@aucabanon.com

Rosy Giraudel,
Mireille Dieu



Ca bouge à La Vigneronne ...

La cave La Vigneronne, fait partie des caves les plus modernes de la région (sinon de France !!).

Avec de nouvelles cuves et de nouveaux procédés comme le thermo-flash, la cave obtient une qualité de vin supérieure.

D'autre part, le fait que les viticulteurs utilisent de plus en plus les machines à vendanger, les rythmes de travail sont accélérés mais grâce au nouveau matériel, la cave peut accueillir jusqu'à 400 t/jour. Nous avons voulu en savoir un peu plus ... une visite des lieux s'imposait !

Après récolte que devient le raisin ?

Aux quais de réception sont vidées les bennes chargées de raisin dans les conquêts peseurs. La personne responsable du pilotage informatique (réfractomètre qui mesure le degré) oriente les arrivages en fonction de la qualité du raisin vers des procédés de vinification différents. Après être passé de toutes façons au fouloir-égrappoir le raisin peut être traité soit par le système thermo-flash soit manuellement dans les cuves béton ou encore dans le nouveau système de cuves inox autovidantes.

Depuis environ 5 ans la cave possède ce nouveau procédé de thermo-flash. Par ce biais le jus est chauffé à 80 ° pendant 40 mn et refroidi de 40° instantanément dans une cuve sous vide. Cela permet un phénomène de laccération des baies dégageant des extraits de composants intéressants, tels les tanins et les phénols. Ce jus est ensuite passé soit au pressoir ou directement dans les cuves béton d'où les matières solides seront retirées manuellement.

En 2001, La Vigneronne s'est équipée de cuves auto-vidantes en inox de 600 hl et sont au nombre de 8. La fermentation et la décuvaison sont complètement automatisées et permettent une qualité stable et garantie, tout en améliorant très sensiblement les conditions de travail pendant les vendanges. Trois rotations sont programmées pendant cette période et devraient permettre de vinifier environ la moitié de la production

globale. Le reste étant toujours vinifié de manière plus traditionnelle.

Dans les cuves béton toujours en activité est donc encore produite une grande partie du vin. Après fermentation, le marc est retiré manuellement à l'aide de fourches et il est alors pressé pour obtenir le vin de presse qui servira aux assemblages (mélange avec le vin de goutte) qui est un des travaux



spécifiques de l'œnologue.

L'informatique fait désormais partie intégrante de la cave. On la retrouve à tous les étages et elle permet une prise de décision rapide et encore une fois favorise la qualité, la régularité, la maîtrise de tous les paramètres de vinification sans parler d'un confort de travail.

De nouvelles installations de stockages ont également vu le jour et ont considérablement agrandi la zone de production.

L'embouteillage est sous-traité à un camion équipé aux normes d'hygiène qui vient régulièrement, à la demande de la cave et assure ce travail. Qui n'a point vu ce grand camion coloré qui vient parfois devant le nouvel entrepôt et la grande activité qui y règne plu-

sieurs jours durant !

La technologie, c'est bien beau mais le personnel aussi compte !!!

Si en terme de personnel La Vigneronne double ses effectifs pendant les vendanges, voici les 6 personnes qui assurent son bon fonctionnement tout au long de l'année et que nous connaissons bien :

André Dieu, maître de chai,

d'Argelier et d'autres encore de la méthode de vinification comme la cuvée Saint Laurent qui peut être vieillie en fûts de chêne.

Sans oublier le vin biologique qui répond à un cahier des charges très précis.

Le vin primeur quant à lui ne fait plus partie des priorités, abandonné à d'autres.

La participation de la cave aux grands concours nationaux est prouvée que la recherche de la qua-

lité n'est pas un vain mot à Villedieu et est souvent couronnée de succès

La production totale de cette année s'élèvera à environ 35000 hectolitres, 1500 sont du chardonnay, 1000 du CDR blanc, 2000 en rosé, 8000 en vin de table et vin de pays.

Les quelques 22000 restants étant le Côtes du Rhône rouge.

Cette année, la production en Village sera sans doute minime, évidemment suite aux intempéries.

Quant aux vendanges 2002.....

Après une « folle » première semaine, comme le reconnaît Jean Dieu, où dans la précipitation générale environ 1.5 million de kg de raisin de qualité variable ont été apportés en quatre jours ce qui représente habituellement un tiers de la récolte, le calme et la sérénité sont un peu revenus.

En effet un mistral bienfaiteur est venu assainir le raisin et laisse espérer une meilleure qualité.

« Les nouvelles installations permettront de toutes façons de garantir une qualité pour le millésime 2002 » nous confie le président de la cave.

Lors de la fête des vendanges, le

vin nouveau et le chardonnay ont déjà pu en attester.

Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de goûter sont les bienvenus au caveau de dégustation et de vente ouvert tous les jours, même le dimanche !

Solidarité !

Nous avons déjà parlé de l'aide apportée par les adhérents de la Vigneronne aux communes du Gard sinistrées en septembre dernier... un nouvel appel de dernière

minute vient de parvenir chez Pierre Arnaud qui nous le communique...

Le syndicat des vignerons des Côtes du Rhône sollicite les vignerons de Villedieu pour une

intervention de 20 personnes à la cave de Codolet le 12 novembre prochain.

Armelle et Rosy

... et aux Adrès

Si une grande partie des vignerons de Villedieu sont coopérateurs à la cave La vigneronne, il se trouve sur la commune quelques caves particulières qui travaillent de manière plus traditionnelle « comme autrefois ».

C'est le cas de Denis et Thierry Tardieu, qui au sein des mêmes locaux et utilisant les mêmes installations vinifient leur récolte. Ils ont chacun leur vignoble et produisent chacun leur vin dans leurs propres cuves.

Depuis quelques années les deux frères ont pris la décision de se reconverter et de cultiver selon la méthode biologique.

Dans cette petite cave pas de concessions à la haute technologie, hormis la machine à vendanger qui permet de récolter une partie seulement du raisin, aucune trace d'ordinateur ni de cuve automatique.

L'on continue de vinifier selon la méthode traditionnelle où l'intervention humaine est indispensable. Les deux frères se relaient pour surveiller, remonter le jus pour l'aération, pour filtrer, pour vérifier la fermentation, pour le décuvage et le soutirage, pour contrôler la température ... Malgré tout, pour garantir la qualité et la stabilité de leur vin, ils font appel à un œnologue qui effectue pendant les

vendanges deux fois par semaine les analyses nécessaires et peut donner des conseils.

Si la vinification est faite de manière traditionnelle, la production et la commercialisation sont bien distinctes. Denis, l'aîné, qui a construit cette cave dans les années 80, s'adresse aux négociants qui lui achètent son vin, principalement du rouge mais aussi du blanc, en citerne ce qui élimine tous les soucis de commercialisation de détail et de stockage. Thierry met son vin en bouteilles à la propriété et vend sous différentes appellations en passant par les vins de cépage jusqu'à l'appellation « Village », vieillis en fûts de chêne.

La dégustation et la vente se font au caveau du Domaine des Adrès chez Raymonde Tardieu.

A la question comment sera le vin cette année ? Denis répond « ça

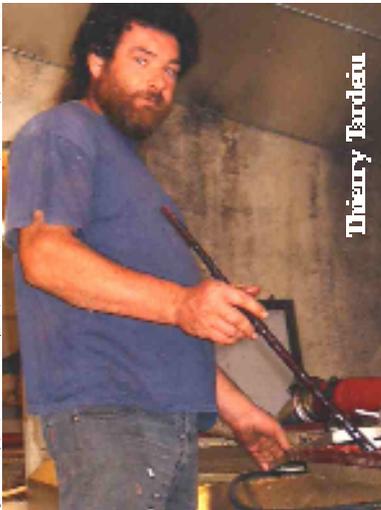
ira, ce ne sera sans doute pas l'année du siècle, mais la cuvée de la France d'en bas !!! »

L'originalité de cette cave réside donc dans la mise en commun de toutes les installations, du pressoir et du matériel de vinification, de l'aide mutuelle et des investissements ce qui leur permet de

vinifier la totalité de leur récolte tout en gardant leur méthode et leur réseau de commercialisation propre à chacun.

Travailler en famille n'est pas toujours chose facile, mais la sérénité règne dans cette propriété qui d'ici 2004 produira un vin garanti biologique, phénomène en voie d'expansion sur le terroir villadéen

Armelle Dénéreaz
et Rosy Giraudel



Thierry Tardieu



Thierry et Denis Tardieu

Et en plus ça fait du bien ...

Une tradition établie depuis l'antiquité suggère que le vin, surtout le vin rouge, a des effets bénéfiques sur la santé. Ces effets ont toujours été évalués de façon assez vague, tandis que les conséquences nuisibles et parfois dramatiques d'une trop grande consommation d'alcool sont bien documentées. Au cours des dernières années, les effets bénéfiques du vin ont été précisés scientifiquement.

Tout a commencé par une étude épidémiologique faite dans les années 1950 par des auteurs anglais qui ont constaté une longévité plus grande de la population générale en France, comparée à

celle de l'Angleterre. Ils ont remarqué qu'une des différences les plus importantes entre les deux pays était la consommation d'alcool d'où l'expression "paradoxe français" ou "french paradox". Ensuite, ces observations ont été étendues aux pays riverains de la Méditerranée et on a introduit la notion de régime méditerranéen pour expliquer ce phénomène. Il apparaît maintenant clair que la longévité qu'on observe dans les pays méditerranéens par rapport aux pays du Nord de l'Europe ou du continent Nord Américain est en grande partie due à une protection contre les maladies cardiovas-

culaires, contre l'infarctus du myocarde ou les atteintes cérébrales. Ces lésions sont la conséquence de l'athéromatose ou athérosclérose, une maladie qui affecte toutes les artères, les artères coronaires et cérébrales en particulier. La caractéristique principale de cette maladie est le dépôt de quantités importantes de lipides ou graisses (p.ex. le cholestérol) dans la paroi artérielle ; ceci réduit le calibre de l'artère et cause à la longue des thromboses qui bouchent ces vaisseaux, produisant un manque d'irrigation des tissus et leur mort.

Il est maintenant accepté, même

dans la presse populaire, qu'un excès de lipides dans l'alimentation favorise le développement de l'athéromatose. Cependant, les lipides alimentaires sont essentiels pour la survie car, d'une part ils représentent la source la plus importante d'énergie au cours du travail musculaire et, d'autre part, les membranes de toutes les cellules sont formées de lipides et naturellement une cellule ne survit pas sans sa membrane. Les lipides sont absorbés dans l'intestin et, étant donné qu'ils sont insolubles dans l'eau, ils sont transportés dans le sang par des protéines spécialisées appelées lipoprotéines, qui

sont capables d'une part de se lier aux lipides et d'autre part de circuler dans le sang. Au cours des 20 dernières années, il a été établi que les lipoprotéines existent sous formes différentes avec des fonctions différentes ; les LDL (ou low density lipoproteins) transportent les lipides du sang vers les cellules et les HDL (ou high density lipoproteins) ramènent les lipides en excès dans les tissus à travers le sang dans le foie, qui les élimine. L'équilibre de ces deux types de lipoprotéines est primordial pour réguler le dépôt de lipides dans les artères. Avec un excès de LDL, on

aura trop de lipides qui se dirigeront vers les cellules et donc cet excès se déposera dans les vaisseaux, tandis qu'avec un excès de HDL on peut avoir trop de lipides dans les cellules et donc une souffrance cellulaire. En général, surtout dans les pays développés, un excès de LDL est très courant à cause d'une alimentation excessivement riche. Récemment, plusieurs études dans différents pays ont démontré que l'absorption d'une quantité modérée d'alcool, particulièrement au cours d'un repas, augmente la production des HDL et donc favorise le nettoyage

de la paroi vasculaire des lipides qui se sont accumulés à cause des excès de l'alimentation. Par contre une consommation trop élevée d'alcool est toxique pour le foie et empêche le fonctionnement des cellules hépatiques avec les effets maléfiques bien connus.

En conclusion, il apparaît qu'un bon verre de vin au cours d'un bon repas, en plus du plaisir qu'il procure, est capable de nous aider à réguler notre métabolisme lipidique de façon favorable en ce qui concerne les maladies vasculaires, qui sont la cause la plus importan-

te de mort dans nos pays.

Giulio Gabbiani

Giulio Gabbiani est de nationalité suisse. Il possède une résidence secondaire à Villedieu, Grand Rue depuis une dizaine d'années.

Il est professeur de pathologie à la faculté de Médecine de Genève.

La conclusion de son article ne peut que satisfaire tout le monde !

Chronique municipale

Le mot du comité des fêtes par rémy Berthet-Rayne

Avec la fête des vendanges du 20 octobre dernier, on pouvait croire terminés l'été et la saison des fêtes de Villedieu, il n'en est rien, puisque se prépare notre participation au téléthon début décembre...

Personnellement, j'ai vécu ces fêtes pendant plusieurs années, d'abord comme un gamin, puis un peu comme un touriste ou un visiteur. Depuis deux ans, je les vis de l'intérieur auprès des autres animateurs du comité des fêtes, et je tiens à dire ce que j'ai découvert.

J'ai découvert qu'il ne pouvait y avoir de festivités bien organisées et bien réussies, sans un travail colossal (et crevant...), une solide motivation, une grande solidarité, une bonne dose d'énergie et de bonne (et aussi parfois de mauvaise...) humeur de la part des différents bénévoles. Qu'il s'agisse aussi bien de l'amicale laïque, du comité paroissial, de l'association du tennis, de la gazette, du conseil municipal, ou du comité des fêtes...

Je pense qu'il faut rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui depuis des années ont dirigé, animé et organisé la vie culturelle et festive, jusqu'à faire de Ville Dieu l'un des villages les plus riches de la région en termes d'animation et de contacts sociaux et culturels.

Il y a eu certes, au cours de l'été, quelques « couacs », dont le plus remarquable et le moins attendu

fut la trahison de l'agent et du producteur qui nous ont procuré l'orchestre de la soirée Salsa. Contrairement à leurs engagements et aux publicités qu'ils nous avaient communiqués, le groupe retenu, en fait de rythmes latino-américains, n'a été capable que de nous abreuver de flamenco.

Le comité des fêtes présente ses excuses au public. Pour s'amender, il a déjà retenu un vrai groupe de « Salsa » pour l'année prochaine et engagé une procédure de plainte pour publicité mensongère et abus de confiance.

S'il faut rendre hommage aux hommes et femmes du passé, au présent, je tiens aussi à tirer mon chapeau à Serge Bouchet pour la constance et la motivation qu'il a déployé, tout au long de l'été, pour assumer, quotidiennement, la lourde charge que représente la gestion administrative, technique et financière de l'organisation de toutes les manifestations estivales.

Quoiqu'il en soit, crevés ou pas, les membres du comité vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour que l'année prochaine continue à vivre : vides greniers, peintres dans la rue, bal du 14 juillet, concerts à l'église, fête votive, salsa, fête des vendanges. Tous les grands classiques, plus on l'espère... quelques créations nouvelles.

Bienvenue en effet à toutes celles et tous ceux qui amèneront des idées et des projets et

les bras et les jambes pour les réaliser. Il faut en effet, pour que Villedieu continue à vivre une ambiance de fête, que la relève soit assurée aussi bien par des plus jeunes, que par des plus vieux...

Les vieux de la vieille ont, depuis des décennies, monté et démonté chapiteau et podium, hissé et « déhissé » leurs lourdes bâches, préparé, servi et desservi l'aioli, installé tenu et désinstallé le bar

de la paroisse, pleuré sur les oignons, rigolé sur une « saucissonnade » accompagnée d'un bon « canon ». Ils souhaitent tous être rejoints par de nouveaux venus et leur passer progressivement le relais.

Appel est donc répété à toutes celles et tous ceux qui voudront bien donner les coups de main et les coups de gueule qui feront le succès des prochaines fêtes de l'été.

A retenir

Avec la fin de l'été les réunions du Conseil ont repris. Ce qu'il faut retenir :

La commune de Villedieu s'est engagée dans diverses actions et divers financements pour l'aide aux communes sinistrées du Gard et du Vaucluse.

Les entrées du village seront prochainement munies de panneaux de signalisation touristique permettant de repérer les différents services, commerces et gîtes offerts dans le village.

L'effondrement des planchers des 1er et 2ème étages de la maison dite "de l'espagnol" impose des travaux urgents de confortement pour éviter des dommages aux passants et aux deux maisons mitoyennes.

Dans la mesure où la procédure en cours avec les domaines le permet à des conditions de prix très favorables, la commune a décidé d'acheter cette maison. Le montant des travaux prévus pour le confortement pourront être déduits du prix d'achat.

L'évolution du projet d'assainissement dont l'étude vient d'être achevée, reste suspendue à l'acquisition des terrains dont la commune a besoin et dont les propriétaires sont pour l'instant réfractaire à toute idée de cession.

Les administrations respectives de la préfecture et du Conseil général laissent quelque peu piétiner la mise en place du plan de financement des logements prévus à l'école et au-dessus de la salle Pierre Bertrand, ainsi que l'aménagement de la salle des fêtes dans la maison Garcia.

Les travaux de l'école vont bon train : la rénovation de l'installation de chauffage et la mise en place d'une programmation devraient permettre des économies substantielles de fuel l'hiver prochain.

Remercions une fois de plus Michel Coulombel pour l'intense travail qu'il fournit pour faire avancer les différents projets de la commune.

Rémy Berthet-Rayne

LE MOTO-BALL

La saison de moto-ball est terminée. On peut la qualifier globalement de décevante mais prometteuse.

Le début fut très bon. Contre les grosses équipes les victoires et quelques nuls se sont enchaînés. Après les matchs aller, l'équipe de Vaison était bien classée et surprenait ses adversaires. Ces résultats n'étaient pas dus au hasard. L'équipe avait fait pendant l'hiver un entraînement physique poussé, basé sur des entraînements de football et l'approche des matchs était plus rigoureuse : hygiène de vie et échauffement par exemple. L'équipe a acquis aussi une expérience de haut niveau avec les trois années précédentes en nationale un. L'acquisition de motos neuves n'était pas pour rien non plus dans les progrès réalisés.

Le tournant de la saison a été constitué par des blessures qui ont touché l'ossature de l'équipe. Ce fut d'abord le "chien" de l'équipe, Sylvain Do, au rôle déterminant, qui s'est cassé une jambe et a été indisponible longtemps. Un peu plus tard, Olivier Bertrand, "redoublant" et capitaine s'est blessé à l'épaule ainsi que le gardien Mathieu Guintrand.

Ces deux joueurs se sont blessés alors qu'ils participaient à un stage d'une semaine de pré-sélection en équipe de France. A cette occasion, ils ont cotoyé des joueurs de très haut niveau et ont découvert des entraînements beaucoup plus poussés, beaucoup mieux pensés et beaucoup plus ludiques que ceux qu'ils connaissaient.

Nouveautés qu'Olivier s'est empressé de noter pour pouvoir les proposer en revenant.

Dans cette partie de la saison, l'équipe a perdu plusieurs matchs qui étaient à sa portée, des matchs "perdus bêtement" contre Houlgate, Bollène ou Vitry. Ces points perdus ont fait reculer l'équipe de quelques places au classement. Malgré tout, il y a des points positifs à retenir de cette période. Les autres joueurs ont dû jouer à des postes inhabituels

Déception donc, mais des résultats honorables si on regarde le classement ci-contre. La déception ressentie cette année est prometteuse car elle est liée à l'ambition et aux capacités de cette équipe. Les progrès sont réels car chaque année celle-ci est mieux classée : 9ème, 8ème, 6ème l'année dernière et 5ème cette année. Elle a marqué huit buts

	EQUIPES	POINTS	JOUES	G	N	P
1	VALREAS	51	18	16	1	1
2	NEUVILLE	51	18	16	1	1
3	TROYES	39	18	10	1	7
4	CAMARET	39	18	9	3	6
5	VAISON	37	18	7	5	6
6	HOULGATE	32	17	5	5	7
7	BOLLENE	29	17	6	0	11
8	ENCLAVE	29	18	4	3	11
9	VITRY	27	18	4	1	13
10	VOUJEAUCOURT	22	18	1	2	15

pour eux et ils ont ainsi élargi leur vision du jeu et leur bagage technique. La colonne vertébrale de l'équipe étant indisponible les autres joueurs, en particulier Alain Bertrand, ont assumé des responsabilités nouvelles et se sont affirmés. De fait l'équipe peut sortir renforcée de ces difficultés.

de plus et en a encaissé 10 de moins cette saison.

Les deux premiers du championnat sont au-dessus du lot. Valréas a une équipe un peu vieillissante mais qui domine depuis 10 ans avec 8 titres. Neuville propose un motoball moderne, offensif, spectaculaire et complète le spectacle



Une image prise lors de la finale de la coupe de France 1948 de motoball. merci à Bernard Barre qui a sorti ça de ses collections (revue motocycle de février 1949)

Pour en savoir plus :

Le site de la société Cibi de Grignan qui fabrique des maillots de différents sports et qui met le moto-ball en avant : <http://www.cibisports.com/moto-ball.htm>

Le site du club de Neuville : <http://motoballneuvillois.free.fr/>

Coupe d'Europe des Nations

L'année prochaine la coupe d'Europe des nations se déroule en France.

Cette année c'était en Ukraine avec la participation de la Biélorussie, de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Ukraine et de la Russie. C'est la Russie qui a gagné 2 à 1 contre l'Ukraine.

La France n'a pas pu faire le déplacement faute de moyens financiers. Ce ne sera pas le cas en 2003.

Pourquoi pas un Vaisonnais en équipe de France l'année prochaine ?

offert par le match avec des démonstrations de moto, de la musique, etc ...

Le motoball fait recette à Vaison avec une moyenne de 200 spectateurs à chaque match ce qui est largement supérieur à ce que l'on peut voir pour les autres sports. Pour mesurer l'écart avec Neuville, il faut savoir que cette équipe joue devant une moyenne de 1200 spectateurs et a déjà joué devant plus de 4000 personnes.

Si cette saison vient de se terminer, la nouvelle a déjà commencé. Dès ce lundi 4 novembre, l'entraînement physique hivernal a commencé. L'équipe s'entraîne sur le stade de Saint Romain, généreusement prêté par la municipalité. Les joueurs tiennent à remercier le maire, Augustin Bernard. Ils soulignent l'importance de l'équipe dirigeante du club, en particulier M. et Mme Bernard Chabaud, sans laquelle l'équipe n'existerait pas.

Yves Tardieu

La communauté de communes avance à grand pas. 13 communes ont délibéré favorablement pour définir le périmètre de cette communauté. Elles sont en train de négocier les statuts et le projet de ce regroupement. Elles doivent les adopter d'ici le 15 décembre. Il n'y a que deux communes qui ont voté non, en particulier Villedieu. Le conseil municipal a voté à l'unanimité contre l'inclusion de Villedieu dans ce périmètre. Cette décision confirme le précédent vote par lequel il avait déjà voté contre l'étude du projet (voir La Gazette N°8 du 20 février 2002).

Ces unanimités opposées sont troublantes : pourquoi Villedieu se trouve-t-il isolé et pourquoi les autres communes ne font-elles pas la même analyse ? Pourquoi notre conseil municipal se prononce-t-il à l'unanimité ?

Le problème est important et La Gazette a décidé cette fois de donner la parole aux "deux camps". A côté de l'article de Rémy Berthet-Rayne qui est résolument hostile à ce projet, nous apportons les arguments du maire de Vaison. Patricia Tardieu de son côté plaide pour une réelle participation des habitants-citoyens aux débats et aux décisions. Alain Fauqueur est conseiller municipal à Entrechaux. Il a participé en avril à la délégation (avec entre autres Rémy Berthet-Rayne et Patrick Fabre) qui s'est rendue à Paris pour avoir une information complète sur les communautés. Il participe actuellement à la création d'une association dénommée CHAMP (Collectif d'Habitants, d'Associations et de Mouvements de Pays). Il a rédigé un article pour défendre l'idée de la démocratie participative en milieu rural et dans les "pays".

Une réunion publique sur ce thème doit avoir lieu à Villedieu le mercredi 27 novembre. Confirmation s'il en était besoin que le sujet est brûlant !

Pas d'accord !

Depuis plusieurs mois le maire de Vaison-la-Romaine pousse les communes du SIPAVO à se grouper en communauté de communes.

Après avoir étudié les conséquences de son adhésion à cette communauté, le conseil municipal de Villedieu s'est prononcé contre cette adhésion. Il considère en effet, que dans sa forme actuelle, le syndicat répond parfaitement à ses attentes alors que le regroupement en communauté porterait une atteinte fatale et irrémédiable au droit d'expression et de décision des Villadéens.

L'absence de concertation

La rapidité avec laquelle le maire de Vaison a exigé que se mette en place cette communauté en fixant unilatéralement une date butoir de création au 1er janvier 2003 est l'un des éléments qui nous a le plus choqués. Pour les conseillers municipaux de Villedieu, engager l'avenir de tout un « pays » réclame une réflexion plus longue et surtout une consultation des habitants, sur la base par exemple d'un référendum, et après une véritable campagne d'information.

C'est en effet une décision qui détermine notre avenir car le regroupement des communes est destiné à préparer leur suppression.

A ce jour, bien que les conseillers et maires du futur

périmètre de la communauté aient donné leur accord au maire de Vaison, (excepté Saint Roman de Malegarde et Villedieu) aucune procédure d'information et de concertation des habitants de la zone concernée n'est engagée.

D'accord ou pas d'accord ? C'est la majorité du conseil de communauté qui décide !

La loi qui régit les communautés de communes est complexe, mais elle dit pour l'essentiel :

- tous les pouvoirs qu'une commune délègue à la communauté de communes ne peuvent plus être exercés par elle-même.

- ces pouvoirs seront exercés par un conseil représentant les communes membres au prorata de leur population respective.

- à tout moment, sous réserve d'un vote favorable des 2/3 des membres de son conseil, la communauté peut décider de se doter de nouveaux pouvoirs (compétences) qui ne pourront à leur tour plus être exercés par les communes. Les biens, charges, personnels et matériels sont eux aussi transférés à la communauté.

- dans un syndicat, en cas de désaccord, une commune peut se retirer ; dans une communauté, elle doit se plier aux décisions prises à la majorité par les représentants des autres

communes.

C'est la porte ouverte à ce qu'un petit groupe de pression bien organisé au sein de la communauté puisse progressivement s'arroger les pleins pouvoirs sur l'ensemble du territoire concerné, suivant des mécanismes déjà bien rodés dans les conseils régionaux et généraux, ainsi que dans les communautés existantes.

Nous en avons eu le premier exemple au cours de l'été, lorsque le maire de Vaison la Romaine, utilisant les dispositions légales déjà applicables au sein du SIPAVO, a contraint Villedieu, contre son gré, à être intégré au périmètre du futur schéma de cohérence territoriale qu'il prépare (SCOT). Villedieu était en effet jusqu'à présent hors zone réglémentée et pouvait entre autres, envisager de faire évoluer son plan d'occupation des sols et son développement en fonction de ses besoins.

Il nous faudra maintenant compter avec les besoins de la communauté et ses décisions. Cet épisode estival n'est du reste pas étranger au refus d'adhésion de Villedieu, car il a en effet mis en lumière le risque de voir la même pratique se répéter aussi bien :

- pour contraindre les petits villages d'abandonner leur patrimoine à la communauté (équipements sportifs, touristiques et de loisirs, lieux de culte,

écoles, logements locatifs, bâtiments ...),

- pour leur imposer d'accueillir des équipements dont Vaison ne veut maintenant plus (zones d'activité industrielle, artisanale et commerciale, zones de résidence à vocation sociale...),

- pour les impliquer financièrement dans des projets globaux qui ne les concernent pas directement.

S'assurer du pouvoir politique sur les villages !

La communauté éloigne l'élu et la décision du citoyen, en supprimant « l'élu de proximité » facilement accessible et directement en prise avec les décisions locales.

Au delà de cette perte de démocratie, il faut aussi analyser comment la perte d'autonomie décisionnelle et financière nous conduirait tôt ou tard à augmenter considérablement notre fiscalité locale pour faire face aux dépenses de la communauté.

Le seul argument que le maire de Vaison ait développé au cours de sa campagne pour convaincre les maires et conseillers de l'opportunité de se grouper en communauté est :

« Nous bénéficierons d'une dotation accrue de l'Etat pour financer nos projets ! »

Quel Etat ? et quels projets ?

Jusqu'à ce jour, depuis 1982, les différentes étapes de la décentralisation se sont toujours accompagnées d'un désengagement financier correspondant de l'Etat, d'une augmentation pléthorique des effectifs de la fonction publique territoriale (le nombre des fonctionnaires français a presque triplé en vingt ans) et des dépenses de ces mêmes collectivités, lesquelles se sont traduites par l'augmentation simultanée des taxes destinées à leur financement.

Alors que l'Etat veut renforcer rapidement la décentralisation, qui pourrait nous faire croire qu'il va simultanément nous verser davantage de subsides, alors même que sa décision nous prépare déjà à mettre la main à la poche ?

Aujourd'hui les petites communes ont une fiscalité bien moindre que celles des villes petites et moyennes. Lorsqu'elles deviennent solidaires d'une de ces petites villes au travers d'une communauté, elles deviennent également solidaires des financements engagés par ces villes au titre de projets « dits de la communauté ».

L'effet de dépendance du « bourg centre » s'accompagne de l'augmentation de la fiscalité rurale jusqu'au niveau de la fiscalité urbaine afin de faire financer par les villages périphériques les projets de développement de la ville. Ce qui justifie de s'assurer du pouvoir politique sur ces villages.

En confisquant la démocratie locale, les chefs de file des partis au pouvoir ne contribuent pas seulement au dépouillement des droits civiques du citoyen, ils le démobilisent et cassent aussi sa motivation et son civisme. Il suffit d'observer ce qui se passe dans les villages alentour, à l'occasion notamment des festivités locales.

Villadéens, Oui ! Vaisonnais, Non !

Non pas que les Villadéens aient quelque chose contre les Vaisonnais mais aujourd'hui Villedieu et les autres villages du canton peuvent se targuer d'avoir conservé une identité et une cohésion culturelle, sociale et économique qu'on leur envie dès qu'on vient de la ville, fut ce de Vaison-la-Romaine.

La participation du public au « festival des soupes » est le reflet de

ce qui attend nos villages lorsqu'ils seront gérés par une assemblée de politiques s'appuyant sur un staff administratif.

A Vaison la participation du public a été réduite et seulement quatre candidats se sont présentés, l'organisation du fait d'un bénévolat trop réduit a imposé des frais élevés de location de matériel et de restauration, le tout prélevé sur le budget général de la commune.

Dans les villages alentours, on a constaté comme chaque année un formidable élan collectif, une large participation de toute la population, de 8 à 16 candidats par village, une organisation où le bénévolat domine et permet l'autofinancement de toutes les manifestations de ce type, sans poids sur le budget des communes.

Cela illustre l'évolution des mentalités, de la motivation et de la solidarité entre habitants, suivant qu'on appartient à une petite ville qui s'agrandit et se gère « politiquement » ou à un petit village qui se gère « citoyennement ».

Etre absorbé progressivement par Vaison, puis être dirigé et géré suivant la volonté de ses autorités politiques nous fait également courir le risque de perdre cette identité et la solidarité entre habitants qui l'ac-

compagne.

En son temps, Villedieu avait proposé à ses voisins de créer, à côté de la communauté de Vaison et son agglomération, une communauté de villages de même taille et de mêmes caractéristiques socio-économiques, de façon à équilibrer le poids relatif des deux types de communauté.

Un projet qui n'a apparemment pas fait long feu suite aux pressions exercées par le maire de Vaison.

Pourquoi ce dernier a-t-il refusé qu'au cours des réunions d'information s'engage un débat sur les avantages et les inconvénients comparés entre syndicat et communauté de communes ?

Pourquoi a-t-il monopolisé la parole sur le seul thème d'une meilleure dotation financière par l'Etat ?

Pourquoi n'a-t-il pas évoqué le principe de la nécessaire solidarité entre communes ?

Pourquoi bâtir une communauté de communes lorsqu'on n'a aucun projet pour cette communauté ?

Rémy Berthet-Rayne.

D'accord !

Nous avons rencontré le lundi 26 octobre Patrick Fabre, maire de Vaison-la-Romaine, que nous remercions pour sa disponibilité. Il nous a donné son point de vue sur la création de la communauté de communes et les questions qui se posent à ce sujet. Voilà quelques éléments de réponse.

La Communauté de Communes est dans la continuité du SIPAVO

Le SIPAVO existe depuis une douzaine d'années. Sa vocation a été d'obtenir des coûts d'exploitation moindres pour les services apportés aux communes surtout le ramassage des ordures et l'organisation scolaire. Petit à petit des services nouveaux et nombreux (plus de 20) ont été proposés : centre de loisirs, école de musique et de danse, garderie périscolaire.... Les communes

ont adhéré à ces services qu'elles payent au SIPAVO. Le nombre plus élevé des services offerts par le SIPAVO que par d'autres syndicats fait qu'il exerce déjà des compétences qui ailleurs sont celles des communautés de communes.

La Communauté de Communes remplacera le SIPAVO pour offrir les mêmes services avec l'avantage qu'elle recevra des financements nouveaux de l'Etat et qu'elle pourra contractualiser avec le département, la région et même l'Europe ce que le

SIPAVO ne pouvait faire.

Grâce à ces financements, les communes adhérant à la communauté paieront ces services moins chers et des projets nouveaux, que le SIPAVO ne pouvait pas porter, pourront être faits. Pour l'instant ce qui est prévu c'est que la communauté propose exactement les mêmes services que le SIPAVO. Il s'y rajoutera peut-être la prise en charge des voiries communales et la gestion de zones d'activités.

Les communes ont déjà délégé

au SIPAVO les compétences qui correspondent à ces services (par exemple, Villedieu qui adhère au centre de loisirs du SIPAVO ne pourrait en créer un sur sa commune).

Ce qui est proposé c'est de supprimer le syndicat. Conserver les deux unités représenterait plus de charges.

Il n'y a pas de raisons d'avoir peur des communautés de communes

Aujourd'hui, plus de 90% du

territoire français sont organisés en communautés de communes pour les avantages qu'elles apportent.

Il ne faut plus réfléchir commune par commune, mais par territoire avec des zones d'activités regroupées, des moyens à l'échelle d'une région.

Si on prend l'exemple des voiries communales, on comprend ce que peut apporter la communauté. Grâce à ses ressources propres, elle pourra aider financièrement les communes à entretenir leurs réseaux. Grâce au poids qu'elle représente elle pourra négocier dans de meilleures conditions avec les entreprises. Pour que chaque commune soit traitée équitablement, il suffit d'affecter les sommes disponibles proportionnellement à la longueur de la voirie de chaque commune. Chaque commune n'a plus qu'à dire où elle veut le goudron neuf pour la longueur à laquelle elle a droit.

Le projet de communautés de communes ne tombe pas du ciel

Contrairement à ce qui se dit quelquefois, ce projet n'est pas d'aujourd'hui. Il est discuté depuis 2 ans, même si les élections municipales au milieu ont fait que certains nouveaux élus le connaissent moins.

Il a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux des villages concernés une simulation de ce que serait la communauté de communes précisant ce dont elle s'occuperait, ce qu'elle pourrait percevoir de l'Etat et quelles seraient ses charges.

Ces simulations montraient que la dotation de fonctionnement pouvant être obtenue se monterait la 1ère année à 1,5 million de francs, la 2ème année à 3 millions de francs et la 3ème année à 4,5 millions de francs. Des aides nouvelles

auxquelles on ne peut prétendre tant que l'on n'opte pas pour la communauté.

Vaison ne décide pas pour les autres

La crainte que l'on peut avoir dans les petites communes de voir Vaison « prendre le pouvoir » n'est pas fondée. J'ai proposé que la représentation des communes dans la communauté soit la même que dans le SIPAVO.

Il y aura un conseil de communautés avec plus de 40 membres, de deux à six selon les communes (deux jusqu'à 499 habitants, trois de 500 à 999 habitants, quatre de 1000 à 1999 habitants, cinq de 2000 à 2299, six pour la commune de plus de 3000). Vaison n'y aura pas donc plus de 15% des représentants. De même, dans le conseil des maires, le maire de Vaison sera 1 sur 13 ou 14 ! Dans ces conditions, Vaison ne peut rien imposer aux « petites communes ». Les décisions seront prises à la majorité des deux tiers.

Chaque commune est partie prenante de la communauté et doit faire remonter des projets communautaires. L'évolution de la communauté de communes sera ce que veulent les communes et leurs élus.

Vaison ne prend les sous de personne

Il est vrai que la ville de Vaison est endettée. Les événements de 1992 y sont pour une large part (6,5 millions de francs par an à rembourser pendant encore quelques années).

Il faut comprendre néanmoins qu'une partie importante des charges que Vaison supporte seule correspond à des services rendus à la population de toutes les communes. Je peux multiplier les exemples : en voici trois.

Le gymnase et le stade qui servent à tous les élèves du collège (et pas seulement ceux de Vaison) sont à la charge des seuls contribuables vaisonais (une personne à plein temps, un logement de fonction, du matériel, un entretien important et régulier, etc.). Ces équipements profitent d'ailleurs à tous les enfants et adultes des communes environnantes qui pratiquent des sports dans les clubs vaisonais (football, rugby, hand-ball, etc.). De plus, la commune de Vaison subventionne les clubs en fonction du nombre de jeunes des villages voisins (90 F. par jeune) !

Il est prévu une nouvelle maison de retraite médicalisée à l'hôpital de Vaison qui profitera à tout le territoire et que l'Etat, la région, le département financeront. Le dernier partenaire est la commune de Vaison pour qui le coût de cet investissement est de 1,7 million de francs qui sera prélevé sur le budget communal. Il n'y pas que les personnes âgées de Vaison qui la fréquenteront.

De même, le principe de la création d'un lycée à Vaison a été voté à l'unanimité par le conseil régional de Paca. La commune de Vaison a proposé gratuitement le terrain de 13000 m² derrière l'actuel collège. Pour Vaison, la présence du lycée sera un atout important. La commune fait tout pour favoriser son implantation. En donnant ce terrain, elle abandonne ainsi des ressources importantes au prix du foncier actuel. Là aussi ce lycée sera profitable à toutes les communes.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Aujourd'hui la situation est la suivante : Malaucène et Beaumont-du-Ventoux ont décidé de rejoindre la communauté de communes de Carpentras. Brantes, Savoillans et Saint

Léger sont déjà en communauté depuis quelques années.

Treize des quinze communes restantes participant au SIPAVO ont délibéré favorablement pour l'arrêt du périmètre de la nouvelle communauté.

Certaines communes qui bénéficient de revenus importants en taxe professionnelle ont pu hésiter. Il est à noter que Cairanne, avec 54 % de son budget représentés par la T.P, a décidé d'adhérer à la communauté de communes à l'unanimité de son conseil.

Villedieu a voté contre ainsi que Saint-Roman-de-Malegarde qui était resté à l'écart du SIPAVO. Le préfet que j'ai rencontré ne devrait pas imposer aux communes qui ne le souhaitent pas leur intégration dans la communauté.

Les communes concernées se réunissent régulièrement pour élaborer les statuts et affiner le projet de la communauté. C'est un travail passionnant qui est fait en réunion avec 3 délégués par commune.

Avant le 15 décembre, les communes devront prendre une nouvelle délibération pour que la communauté soit créée au premier janvier.

Pour les communes qui resteront à l'extérieur se posera la question de conventions à passer avec la communauté pour bénéficier des mêmes services. Comme elles ne profiteront pas des dotations apportées à la communauté, ces services leur coûteront plus cher qu'à leurs voisines.

La "parole de l'habitant" ...

... ou questions à la communauté de communes.

On en parle beaucoup entre élus, mais la population, c'est-à-dire nous les habitants, vous et moi, qu'en savons-nous vraiment ?

On peut entendre ou lire ici et là (Loi Chevènement du 12 Juillet 1999) que c'est :

- ne plus réfléchir par commune mais par territoire
- élaborer un projet commun de développement économique, social, culturel et d'aménagement du territoire

Ce n'est quand même pas rien et c'est peu de dire qu'on est tous concernés !....

Villedieu fait partie du territoire concerné par la « future communauté de communes » de Vaison. Faut-il être pour ou contre ?

Quels sont les enjeux, les avantages et les inconvénients ? Et si il y a un réel intérêt d'en faire partie, comment s'associer aux décisions, s'informer, être consulté. Comment la population peut-elle aussi devenir force de propositions ?

La participation à la communauté de communes peut être une opportunité à saisir pour participer à la décision publique auprès de nos élus. Encore faut-il qu'existe une réelle information pour que les habitants puissent s'y intéresser et par conséquence se sentir concernés.

Peut-on imaginer des débats publics, des espaces de parole, des forums citoyens . . . où chacun (habitants, élus, techniciens, experts, associations) pourrait s'exprimer, échanger des points de vue, donner son avis pour que les décisions prises par les élus soient réellement représentatives du positionnement des communes dans leur territoire.

Certaines communes le proposent. Pourquoi pas Villedieu ?

La parole aux habitants, ou comment en savoir plus ? Toutes et tous à vos questions - réponses et décisions en décembre 2002.

Patricia Tardieu

Pour une démocratie participative

L'Université des Citoyens réunie le 17 octobre à Avignon marquait l'aboutissement de travaux très intenses, sur le terrain, en milieu urbain. Pour les organisateurs et particulièrement pour Patricia Tardieu, Avignon venait après Marseille et avant Carpentras.

En milieu urbain, les populations qui connaissent les plus grands besoins sont celles isolées, par suite de ruptures soit familiales, soit économiques, soit culturelles et souvent toutes à la fois car tout marche ensemble. Leurs ressources les empêchent de s'intégrer dans leur quartier et dans leur ville. Elles manquent de ressources pour parler, lire, écrire et jouer avec les règles du jeu de notre société, pour simplement construire une vie quotidienne décente.

En milieu rural les règles du jeu de la ville s'ajoutent à celles de la campagne. Les ruptures sont aussi fréquentes mais la distance géographique fait que, globalement, l'isolement est moindre.

Pour les jeunes, l'isolement reste quand même très impor-

tant. Les études agricoles sont presque la seule voie pour se maintenir dans le pays, sinon l'intégration passe par l'éloignement, obligatoire et urbain presque toujours, rupture qui peut être positive ou source d'isolement plus grand.

Ne faut-il pas, ensuite, s'adresser au milieu rural de notre région ? La démocratie participative, dans tous les cas, ne vise-t-elle pas à libérer l'expression citoyenne, l'information, la formation et la prise de décision de tous ?

Pour les urbains, l'espace de vie est posé, là, autour d'eux, et il reste à se l'approprier, à créer un espace de parole. Pour les ruraux (et les néoruraux maintenant assez nombreux), il s'agit de construire leur propre espace de vie, un espace de vie original. Aussi, l'élaboration de "projets communs de développement local" prend un sens très fort. Les moyens apportés par les institutions sont une occasion et le conseil de développement prévu avec les "pays" fournit un des cadres possibles. Il est temps de vouloir.

Alain Fauqueur

Connaissons-nous bien notre village ?



**PHOTO
MYSTERE**

**Qui ?
que ?
quand ?**

As de la guerre

Avant eu connaissance de la présence de la sépulture d'un "As" de la guerre de 1914-1918, monsieur Daladier Gustave, et ayant été moi-même membre d'une unité combattante de l'Armée de l'Air, je me suis rendu au cimetière de Villedieu, pour rendre hommage à mon aîné.

A ma grande surprise, je me suis trouvé devant un tombeau dans un état d'abandon complet, pas une inscription, pas une marque de souvenir à la mémoire de celui qui y est inhumé.

Lorsqu'une commune a compté parmi ses enfants un personnage tel que monsieur Daladier, elle se doit d'en perpétuer le sou-

venir aux générations suivantes. La municipalité a prêté une oreille attentive à mes suggestions et une plaque commémorative sera posée sur son tombeau lors des cérémonies du 11 novembre.

Pendant la Grande Guerre, le titre d'"AS" était décerné à tout aviateur ayant au moins cinq victoires aériennes à son actif. Monsieur Daladier en a compté douze dûment homologuées.

Compte tenu de la fiabilité toute relative du matériel employé, moteurs, cellules, armes, instruments de bord, on peut mesurer le courage de ceux qui se battaient avec si peu d'atouts dans leur jeu, courage encore

plus notable par le fait que les parachutes ne faisaient pas partie de la panoplie de l'aviateur. En cas de détresse, chaque aviateur était voué à une mort certaine.

Il y a eu en tout et pour tout 187 As français pour la totalité de la guerre et il n'y en a eu que 25 pour totaliser plus de 12 victoires. On mesure ainsi le caractère exceptionnel de l'action du lieutenant Daladier. Pendant les trois années qu'il passa en diverses escadrilles, il fit toujours preuve d'un courage et d'une abnégation qui ne peuvent faire que l'admiration des générations futures.

Jacques Bertrand



Grâce à la puissance du moteur Hispano 220 HP et à la confiance que j'éprouve en lui, j'ai pu faire de nombreux triomphes - le moral est très bon dans les combats, le moteur tourne bien. G. Daladier

Citations

"Excellent officier ayant déjà fourni des preuves de hautes qualités en Algérie et au Maroc. Transféré à l'aviation il s'est montré pour être un pilote de plus grand courage. A exécuté de nombreuses missions de longues distances et a eu plusieurs combats. Le 14 avril 1917, il a tiré en bas d'un avion ennemi dans des circonstances particulièrement difficiles."

Citation de la médaille militaire,
4 mai 1917

"Pilote excellent en raison de son esprit d'initiative dans le combat. Pendant deux ans et demi dans l'aviation il a toujours fourni les preuves de ses capacités par de nombreuses missions de protection et de poursuite. Il a récemment porté le nombre de ses victoires à sept, a déjà obtenu la Médaille Militaire et quatre citations."

Citation de Chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur
27 juillet 1918
(il a été élevé plus tard au grade de Commandeur)

Homologation

"L'homologation se trouve soumise à des règles particulièrement dures. Ne comptent que les avions brisés en l'air, descendus en flamme ou s'écrasant au sol, aperçus dans cette situation par des combattants étrangers à la troupe victorieuse, observateurs terrestres, ballons, aviateurs d'autres unités ou patrouilles. Souvent, malgré la certitude morale du succès, on n'a pu le proclamer."

Daniel Porret, *Les "As" français de la Grande Guerre*

Gustave Daladier

L'hommage rendu à Gustave Daladier grâce à Jacques Bertrand ramène à la mémoire villadéenne une personnalité originale qui a marqué Villedieu de bien des manières.

Ainsi, la plupart de ceux qui l'ont connu ont des anecdotes à raconter.

Les plus anciens se souviennent de la sensation qu'a représenté pour les Villadéens de l'époque son atterrissage dans un champ de blé devant la ferme Pouget à Saint Laurent (propriété de ceux que nous appelons "les Suisses" et qui se nomment Roger Boward et Susi Fichmann). C'était vers 1921 et les enfants ont quitté l'école pour venir voir l'aviateur et son avion. Il est peut-être bon de rappeler aux plus jeunes que l'aviation avant 1914 en était à ses balbutiements et qu'après la guerre c'était encore quelque chose d'extraordinaire : nous parlons d'une époque où l'électricité n'était pas encore là mais nos grands parents si !

Les générations suivantes se souviennent des oranges que Daladier envoyait du Maroc et

qui étaient distribuées à l'école. Maxime se souvient des dernières volontés du défunt, mort en 1974. Il voulait voir le Mont Ventoux. Son cercueil a été placé dans le sens voulu...

La Gazette reparlera probablement un jour de Gustave Daladier. Héros de la première guerre mondiale, personnalité originale, devenu riche il n'a pas laissé indifférent, suscitant admiration ou amitié durables mais aussi critiques et jalousies. Gustave Daladier est né à Villedieu le 23 mars 1888 l'année de la naissance de mon arrière grand père et il est mort en 1974, l'année de la mort de mon grand père. J'en avais souvent entendu parler dans mon enfance et je me souviens avoir vu ce vieux monsieur chez mes grands-parents deux ou trois fois.

Pourtant, je ne savais pas qu'il était un héros de la première guerre mondiale.

Merci à Jacques Bertrand de nous remettre en mémoire cet épisode de notre histoire.

Yves Tardieu

A scotcher sur le frigo

Jeudi 7 au 11 novembre

Les journées gourmandes à Vaison-la-Romaine avec le jeudi 7 la finale du festival des soupes

Jusqu'au 11 novembre

Exposition "Artisans du Maroc" à la ferme des arts à Vaison : photographies de Laurent Pinsard, objets du maghreb, calligraphie, ... Animations à la bibliothèque le vendredi 8 à partir de 14 h 30.

Lundi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
hommage à Gustave Daladier
11 h 30 - place de Villedieu

Samedi 16 Novembre 2002 à 18 heures à l'espace
Culturel de Vaison.

A l'initiative du CMR (Chrétiens dans le monde rural) et du collectif d'associations ARTICLE PREMIER une soirée-débat est organisée dans le cadre de la semaine Internationale de la Solidarité sur le thème : « Quelle mondialisation voulons-nous ? »

Pierre Arnaud présentera une vidéo de son voyage humanitaire au Mexique qu'il a effectué en Août 2001 dans le cadre du CCFD. Jean Claude Lavigne, délégué des ONG à la Communauté européenne , témoignera à son tour de son expérience à défendre les pays du Sud. Il tentera de démonter les rouages complexes de l'économie mondiale, de cerner les différents enjeux au niveau de l'Europe et de nous éclairer sur les actions possibles en tant que simples citoyens.

Autant de questions à débattre autant d'idées à partager...à 20h30, tout se clôturera par un REPAS SOLIDAI-RE, préparé avec des produits d'Artisans du monde. Pour 10 €, il vous sera servi un plat à base de quinoa et un dessert. Réservation avant le 9 novembre au 04 90 36 38 15

Dimanche 17 novembre

Fête de l'école du Palis
à l'espace culturel de Vaison-la-Romaine
avec un thé dansant à 15 30,
apéritifs et assiettes gourmandes à partir de 18 h 30
entrée 2 € - gratuit pour les enfants

Jeudi 5 décembre

Loto de la section de Vaison-la-Romaine des accidentés du travail et handicapés
A partir de 16h30 à l'espace culturel de Vaison.

Vendredi 6 décembre : téléthon et castagnade

La Vénérable Confrérie des Louchiers du Pays Voconces, vous convie à participer au Téléthon.

Les louchiers invitent tous les volontaires à venir les aider à la confection d'une soupe de 1000 litres sur la place Montfort à Vaison à partir de 10 heures du matin (se munir d'un économe)

Le soir tout le canton se mettra à l'heure de la soupe.

Le Comité des Fêtes de Villedieu organise la distribution de la soupe accompagnée d'une castagnade à la salle Pierre Bertrand.

Si vous désirez soit participer à la soirée, soit venir chercher, avec votre soupière, une ou plusieurs parts de soupe, inscrivez-vous en téléphonant au numéro suivant :

04 90 28 96 32 (Majo et Yvan Raffin), ou 04 90 28 92 46 (Thérèse Robert) ou au bureau de tabac

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

C'est avec beaucoup de sensibilité que Nathalie réalise des peintures sur verre et sur porcelaine proposant des objets usuels très décoratifs : photophores, vide-poches, cendriers et boîtes mais aussi de la vaisselle : verres, assiettes creuses ou plates, tasses et soucoupes, bols et bien d'autres encore.

Les couleurs sont très belles et certaines ne se révèlent qu'après la cuisson des pièces dans un four à 850°. Apparaissent alors des reflets d'or ou de platine, des nuances de rose fuchsia, de carmin, de verts d'eau, des effets de matières et de brillances superbes. Nathalie avait déjà fait des travaux de peintures sur tissus, réalisés des décors

en utilisant des sables colorés patiemment déposés à l'intérieur de flacons de verre.

Aujourd'hui elle vous invite à venir voir ses nouvelles créations de peintures sur verre et porcelaine qu'elle exposera à Villedieu dans la salle Pierre Bertrand les 7 et 8 décembre prochains, de 10h à 19h, en compagnie de son amie Monique Marconi qui exposera ses tableaux.

Venez admirer leurs créations. Vous pourrez aussi vous faire un petit cadeau, ce sera un double plaisir.

Dernière minute

On mène l'enquête ... Mercredi 6 novembre le professeur de tennis m'informe que le cadenas de la porte des courts a été fracturé et ce certainement le samedi 2 novembre au matin.

Tous les possesseurs d'une carte sont invités à venir échanger gratuitement leur passe qui sera valable jusqu'en janvier 2003 soit au bar, soit auprès de Nathalie Berrez ou Hervé Berthet à partir du 14 novembre.